



Maison du  
**Tamil Eelam**

தமிழீழமக்கள் பேரவை பிரான்ஸ்

Nous avons besoin de votre

## **SOUTIEN**

**SANS VOUS RIEN NE SE FERA !**

**9 ans déjà-sans JUSTICE !**

**N'oublions pas le GÉNOCIDE Tamoul**

**Participez à la marche de solidarité avec le peuple tamoul victime de génocide au Sri Lanka**

**Vendredi 18 Mai 2018 à Paris.**

**Départ à 15h00 à la Place de la Chapelle (75010 Paris) (Métro : La Chapelle)**

**Arrivée à la Place de la République (métro République), vers 16h30**

Paris, 10-05-2018

Madame, Monsieur,

Le 18 mai 2018, les tamouls de France commémorent l'un des plus grands massacres commis à l'encontre du peuple tamoul au Sri Lanka : plus de 70 000 tamouls ont périés sous les bombardements de l'armée sri lankaise entre janvier et mai 2009 et 146 679 personnes sont toujours portées disparues.

Comme chaque année depuis 2009, la communauté tamoule de France se retrouve le 18 mai pour rappeler et dénoncer le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les autorités sri lankaises et dénoncer celles commises contre d'autres peuples à travers le monde.

Beaucoup d'entre vous, nous ont soutenu durant la période dramatique de 2009 lors de laquelle le peuple tamoul a été massacré, et nous soutiennent encore et œuvrent pour que justice soit rendue et qu'une solution politique durable soit proposée.

Depuis 2009, un certain nombre de rapports dénonçant les crimes commis ont été publiés : le rapport du « Panel d'experts de l'ONU » déposé le 31 mars 2011, le rapport de 2015 par la Commission des droits de l'Homme des Nation unies après l'enquête menée en 2014, les rapports faits par les rapporteurs spéciaux et le rapport de M. Petrie qui avait conclu que l'ONU n'a pas su protéger le peuple tamoul et qu'elle est en partie responsable du massacre du peuple tamoul.

Aujourd'hui 9 ans après le massacre, la communauté tamoule cherche toujours à enterrer et faire le deuil de ces morts. Aussi, nombreux sont ceux qui souffrent des conséquences de cette guerre et qui ne disposent pas de soins appropriés, ni d'une protection adéquate.

Nous cherchons encore nos frères et sœurs disparus et nous attendons votre soutien afin qu'une enquête indépendante et impartiale soit diligentée par le Conseil de Sécurité, et que les responsables soient traduits devant la Cour Pénale Internationale. Il conviendrait aussi que l'ONU et des Etats membres œuvrent pour protéger le peuple tamoul des actes de barbaries couramment pratiqués par le gouvernement sri lankais.

**La reconnaissance du peuple tamoul comme une nation, est un moyen de protéger ce peuple très ancien d'une épuration ethnique. C'est avec un grand honneur que nous comptons sur votre présence, et nous espérons qu'il vous sera possible de prendre la parole à la tribune dressée à la Place de la République, pour rendre hommage aux victimes et nous soutenir dans notre action de demande d'une enquête par la Cour Pénale Internationale.**

La Maison du Tamil Eelam

Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul

28 Place de la Chapelle- 75018 Paris- Siret N° 527 913 933 00018

Tel : 06 52 72 58 67 – email : mte.france@gmail.com